



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E62320

VALABLE JUSQU'AU 13/12/2024

ÉDITÉ LE 20/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1984

Forme juridique : SARLU

Capital : 12 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR 91 B 49

Siret : 380 656 041 00023

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5633 02 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 140748547

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 140748547

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2023

Raison sociale : BUECHER MARCEL SARL

160 RUE DU LADHOF
68000 COLMAR

Téléphone : 03 89 79 90 69

Portable : 06 23 85 23 21

Site Internet :

E-mail : sarl.m-buecher.mg@orange.fr

Responsabilité légale :

GOMEZ MICHEL GÉRANT

Fax : 03 89 79 24 30

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	14/12/2020
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	28/06/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	30/11/2020
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	30/11/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	28/06/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	28/06/2021
o Ventilation mécanique	28/06/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE
MAISON DU BATIMENT
12, ALLEE NATHAN KATZ
68086 MULHOUSE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.